vendredi 18 **# Vingt ans d'indemnisation**des victimes d'accidents médicaux

amphi Léon Duguit

Retour sur vingt ans d'application des articles L1142-1 s. du code de la santé publique

Modérateur - Jean-Christophe Saint-Pau, professeur de droit privé et sciences criminelles, doyen de la faculté de droit et science politique, université de Bordeaux

9h	Les différentes	f		
un	I DE MITTOPONTOS	talitae an	matioro	medicale

Sophie Hoquet-Berg, professeure de droit privé et sciences criminelles, université de Lorraine

9h50 L'indemnisation des victimes d'infections nosocomiales

Stéphanie Porchy-Simon, professeure des universités, université Jean Moulin Lyon 3

10h40 Pause

11h La responsabilité du fait des produits de santé

Christophe Radé, professeur de droit privé et sciences criminelles, université de Bordeaux

11h50 L'indemnisation des victimes d'accidents médicaux non fautifs

à la charge de l'ONIAM

Laurent Bloch, professeur de droit privé et sciences criminelles, université de Bordeaux

12h40 Déjeuner

Table ronde

Modérateur - Anne Guégan, maître de conférences HDR en droit privé et sciences criminelles, université Paris I Panthéon-Sorbonne

14h30 La procédure de règlements amiables

Stéphanie Fontes, inspectrice dommages corporels graves, Axa France Kolia Gallier, rapporteure publique, Cour administrative d'appel de Bordeaux

Benoît Mornet, conseiller à la Cour de cassation

Claire Pian, présidente de la Commission de conciliation et d'indemnisation des accidents médicaux Nouvelle-Aquitaine et Occitanie

Pierre-Marie Pigeanne, avocat au barreau de Bordeaux

Inscription obligatoire avant le 9 mars 2022 exclusivement par courriel : ids@u-bordeaux.fr

Colloque

Bilan de vingt ans d'application de la loi Kouchner

jeudi 17 & vendredi 18 mars 2022 Pôle juridique et judiciaire Bordeaux, 35 place Pey Berland



Direction scientifique

Laurent Bloch & Cécile Castaing

ILD

Institut Léon Duguit

CEDEADO

Centre européen de recherches en droit des familles, des assurances, des personnes et de la santé



Univers

Marc

CERFAPS,

jeudi 17 mars # Les droits du patient, vingt ans après

amphi Jacques Ellul

L'expression de la volonté du patient

Sous la présidence de

Philippe Domblides, président du conseil régional de l'ordre des médecins de Nouvelle-Aquitaine

9h La loi controversée

Le droit à l'information médicale

Johanne Saison, professeure de droit public, université de Lille Yannis Constantinidès, philosophe, professeur de philosophie, Espace éthique de l'Assistance publique Hôpitaux de Paris

9h50 La loi inappliquée ?

L'autonomie du patient et le refus de traitement

Marie Lamarche, maîtresse de conférences en droit privé et sciences criminelles, université de Bordeaux

Patricia Prince-Fraysse, rapporteur public, Tribunal administratif de Bordeaux, ancien directeur d'hôpital

10h40 Pause

11h La loi complétée

Les droits de la personne malade en fin de vie

Bérengère Legros, maître de conférences en droit privé et sciences criminelles, université de Lille

Véronique Avérous, praticienne hospitalière, professeure associée de médecine palliative et d'accompagnement, université de Bordeaux, directrice de l'Espace de réflexion éthique de Nouvelle-Aquitaine Bordeaux

11h50 La loi corrigée

L'autonomie de la personne majeure protégée

Pauline Estieu, juriste, direction ces affaires juridiques et éthiques, CHU de Bordeaux

Geneviève Pinganaud, praticienne hospitalière, médecine gériatrique, CHU de Bordeaux

12h40 Déjeuner











De la démocratie sanitaire à la démocratie en santé

Sous la présidence de

Michel Laforcade, consultant, ancien directeur de l'Agence régionale de santé de Nouvelle-Aquitaine

14h20 Le patient expert

Aude Rouyère, professeur de droit public, université de Bordeaux Jean-Luc Pellegrin, PU-PH, CHU de Bordeaux, directeur du collège Sciences de la santé, université de Bordeaux

15h10 L'usager représenté

Marie Laurent-Daspas, directrice de la Ligue contre le cancer - Comité de la Gironde, membre de la commission des usagers du CHU de Bordeaux Michel Laforcade, consultant, ancien directeur de l'Agence régionale de santé de Nouvelle-Aquitaine

16h La démocratie en santé et les territoires

Danièle Cristol, maître de conférences HDR en droit public, université de Poitiers

16h30 Le citoyen et les états généraux en santé

Karine Lefeuvre, vice-présidente du comité consultatif national d'éthique, conseillère scientifique à la fondation Partage et vie

17h Clôture

Marie-Laure Moquet-Anger, professeure de droit public, université de Rennes 1, présidente d'honneur de l'Association française de droit de la santé

Formation professionnelle permanente

- * délivrance d'une attestation de suivi de formation et d'une facture : 80€TTC par journée / 6 heures validées > ensemble du colloque : 160€TTC / 12 heures validées
- * université de Bordeaux : n° de déclaration d'existence : 72 33 093 41 33 Siret : 130 018 351 00010 APE : 8542Z Datadock : 0001346
- * chèque à l'ordre de l'agent comptable de l'université de Bordeaux <u>à expédier : Université de Bordeaux, CERFAPS, 16 avenue Léon Duguit,</u> CS 50057, 33608 Pessac cedex

Autre public

accès gratuit sur inscription préalable